Les représentants des parents d'élèves de Noisiel

FCPE de la Ferme du Buisson, des Tilleuls, Maryse Bastié - Jules Ferry, Allée des Bois et indépendants du Bois de la Grange et des Noyers.

Permanence parlementaire

Madame Stéphanie DO

54 Boulevard Chilpéric

77500 Chelles

Noisiel, le 21 novembre 2017

Objet : Demande de soutien financier à la commune de Noisiel (Seine et Marne) pour le maintien du rythme scolaire à 4,5 jours avec PEDT gratuits.

Madame la Députée,

Nous faisons suite à la réunion du 19 octobre à la mairie de Noisiel où le service Education et Activités Périscolaires nous a sollicités pour participer à une réflexion sur les futurs rythmes scolaires.

Par la suite des rencontres et échanges ont eu lieu entre les équipes enseignantes, les représentants des parents d'élèves et les équipes d'animation du périscolaire lors des conseils d'écoles et d'une réunion regroupant les représentants de parents des 6 écoles de la ville.

La conclusion de cette réunion entre représentants des parents est que nous sommes tous d'accord pour dire que le délai de réflexion est trop court pour adresser pour le 24 novembre, une réponse définitive représentative des besoins de l'ensemble des familles de Noisiel, comme demandé par la mairie.

Une décision précipitée n'est pas souhaitable et nous voulons donc profiter de la possibilité de reporter d'un an la mise en œuvre de la réforme, car chacun des rythmes scolaires envisagés présentent des avantages et inconvénients qui méritent d'être étudiés en fonction des besoins des enfants et des réalités socio-économiques de la ville de Noisiel.

Par conséquent, nous avons fait part au Maire de Noisiel de notre souhait de conserver le rythme scolaire actuel pour l'année prochaine (4,5 jours - école le mercredi matin), ainsi que de maintenir les PEDT dans les mêmes conditions d'horaires et de gratuité. Ceci afin de laisser le temps à la réflexion et à la construction commune d'une organisation satisfaisante pour chacune des parties prenantes: les enfants, les familles, les enseignants et les équipes d'animation des activités périscolaires.

Les PEDT sont particulièrement suivis par les enfants de Noisiel, environ 1200 enfants bénéficient régulièrement de ce service public gratuit. Nous savons que bon nombre de ces

enfants ne participent à aucune autres activités sportives ou culturelles par ailleurs. Dans une commune où 22% de la population a moins de 14 ans, nous souhaitons que l'investissement soit porté sur la jeunesse et leur éducation culturelle.

Néanmoins, l'arrêt des aides de l'état qui permettaient de soutenir ces activités pose des difficultés en matière de financement pour la mairie de Noisiel. Par la présente, nous sollicitons donc votre soutien afin de trouver des moyens financiers permettant à la mairie de maintenir la semaine de 4,5 jours dans les meilleures conditions, comme le préconise également les recommandations du groupe de travail organisé par le Sénat sur les rythmes scolaires (Rythmes scolaires : faire et défaire, en finir avec l'instabilité – Juin 2017).

Nous espérons que vous comprendrez, Madame la Député, notre requête pour le maintien des rythmes scolaires et que vous soutiendrez activement notre démarche.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, l'expression de notre haute considération.

Magaly SABOUNDJIAN

Pour les représentants de parents d'élèves des écoles de Noisiel (77186), la Ferme du Buisson, le Bois de la Grange, Maryse Bastié - Jules Ferry, les Tilleuls, l'Allée des Bois et les Noyers.